

Il s'agit d'une ressource destinée aux formatrices et formateurs d'AFB dont les personnes apprenantes utilisent la ressource de CLO « Rester en sécurité au travail ».

Cette ressource est conçue pour que les personnes apprenantes puissent travailler de manière autonome ou avec une formatrice ou un formateur. Les formatrices et formateurs sont encouragés à compléter cette ressource avec :

- des discussions sur les expériences des personnes apprenantes en rapport avec le sujet traité
- des exemples adaptés à la culture de la personne apprenante
- des activités supplémentaires si nécessaire

Pour cette ressource, le partage de l'affiche « Santé et sécurité au travail : La prévention commence ici » peut renforcer les thèmes abordés. Vous pouvez télécharger l'affiche en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.ontario.ca/fr/page/affiches-requises-en-milieu-de-travail>

**Remarque :** Dans le cadre de cette ressource, il est demandé aux personnes apprenantes d'ouvrir un navigateur et de suivre la formation en ligne « Sensibilisation des travailleurs à la santé et la sécurité en 4 étapes »

<https://www.labour.gov.on.ca/french/hs/elearn/worker/foursteps.php>

Si les personnes apprenantes ne sont pas en mesure de suivre la formation en ligne, vous pouvez également télécharger un cahier d'exercices PDF à remplir contenant la même formation : <https://www.ontario.ca/files/2022-02/mltsd-worker-health-and-safety-awareness-workbook-fr-2022-02-01.pdf>).

**Avant d'attribuer la formation en ligne à une personne apprenante**, les formatrices et formateurs doivent confirmer que la personne apprenante a accès à un ordinateur ou à un appareil mobile avec accès à l'Internet. Notez que la formation en ligne comprend plusieurs vidéos. Veuillez tenir compte de l'impact du son des vidéos et déterminer si la ou les personnes apprenantes auront besoin des écouteurs, ou si elles peuvent regarder la vidéo à haute voix sans déranger les autres.

## Questions de discussion et corrigé

**Aux pages 3, 4 et 5**, les personnes apprenantes découvrent chacune des neuf Compétences pour réussir. Il leur est demandé comment chaque compétence joue un rôle dans la santé et la sécurité au travail. **Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ces questions ont pour but d'aider les personnes apprenantes à réfléchir aux utilisations pratiques des Compétences pour réussir.**

**Toujours à la page 5**, on demande aux personnes apprenantes quelles sont les Compétences pour réussir qu'elles pensent avoir et quelles sont les compétences qu'elles pensent devoir améliorer. **Les réponses varient selon les personnes apprenantes.**

**À la page 6**, on demande aux personnes apprenantes si elles ont entendu parler de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* ou du SIMDUT. **Les réponses varieront selon les personnes apprenantes.**

**À la page 7**, on demande aux personnes apprenantes si elles ont déjà été informées sur une politique de santé et de sécurité au travail et si elles ont entendu parler de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). **Les réponses varieront selon les personnes apprenantes.**

**Toujours à la page 7**, les personnes apprenantes sont invitées à indiquer les documents ou ressources en matière de santé et de sécurité sur lesquels elles souhaiteraient en savoir plus. **Les réponses varient d'une personne apprenante à l'autre. Veuillez prendre en note que les personnes apprenantes sont encouragées à partager leurs réponses avec une formatrice ou un formateur. Si les personnes apprenantes souhaitent en savoir plus sur la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, le SIMDUT, les politiques de santé et de sécurité au travail ou la CSPAAT, veuillez les aider à trouver plus d'informations!**

**À la page 12**, les questions suivantes sont posées aux personnes apprenantes. Les bonnes réponses sont indiquées en **caractères gras** ci-dessous et en haut de la page suivante.

1. Quel est le nom du document qui explique les droits et les responsabilités juridiques des employeurs et des travailleurs? **La *Loi sur la santé et la sécurité au travail***
2. Quel est le nom du programme qui fournit aux employeurs et aux travailleurs des informations sur les produits chimiques dangereux auxquels ils peuvent être exposés sur leur lieu de travail? **SIMDUT**

1. Quel est le nom du document qui explique les droits et les responsabilités juridiques des employeurs et des travailleurs? **Loi sur la santé et la sécurité au travail.**

2. Quel est le nom du programme qui fournit aux employeurs et aux travailleurs des informations sur les produits dangereux ou les substances chimiques auxquels ils peuvent être exposés sur leur lieu de travail? **SIMDUT**

3. Complétez le chiffre manquant : Dès qu'un lieu de travail compte plus de **cinq** travailleurs, il doit se doter d'une politique de santé et de sécurité.

4. Que signifient les lettres CSPAAT?

**Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail**

5a. Lisez la liste des choses à faire pour rester en sécurité au travail. Quelle est, selon vous, la plus importante?

**Les réponses varieront selon les personnes apprenantes.**

5b. Pourquoi l'avez-vous choisi? **Les réponses varieront selon les personnes apprenantes.**

**Remarque : Si vous présentez cette ressource à un groupe de personnes apprenantes, les questions 5a et 5b peuvent servir de base à une discussion de groupe.**

**Demandez aux personnes apprenantes de partager leurs idées et de travailler en collaboration afin de se mettre d'accord sur une liste des « trois meilleures ».**

À la page 18, les questions suivantes sont posées aux personnes apprenantes. Les bonnes réponses sont indiquées en **caractères gras** ci-dessous.

1. Quelles sont les quatre étapes de la sensibilisation à la santé et à la sécurité des travailleurs? Choisissez la bonne réponse ci-dessous.

- Soyez intelligents, soyez conscients, soyez en bonne santé et soyez en sécurité
- Soyez à bord, soyez au courant, impliquez-vous et obtenez plus d'aide.**
- Suivez une formation, prenez le contrôle, assumez des responsabilités et

passez à l'étape suivante.

- Trouvez des informations, trouvez votre patron, trouvez de l'aide et trouvez votre avenir.

**2.** Quelles sont les **trois** choses les plus importantes que vous avez apprises lors de la formation « Sensibilisation à la santé et à la sécurité des travailleurs en 4 étapes? »

**Les réponses varieront en fonction de la personne apprenante.**

**3.** Quelles sont les Compétences pour réussir dont vous pensez avoir fait preuve lors de votre apprentissage de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail?

**Les réponses varieront en fonction de la personne apprenante.**

Dans la conclusion à la **page 19**, les personnes apprenantes sont invitées à répondre à la question de réflexion suivante :

Maintenant que vous avez beaucoup appris sur la santé et la sécurité au travail, pouvez-vous vous souvenir d'un moment où vous avez été exposé à un risque de maladie ou de blessure au travail?

Si les personnes apprenantes ont répondu « **peut-être** » ou « **oui** », elles sont encouragées à raconter leur expérience. Il leur est également demandé ce qu'elles feraient différemment si elles étaient à nouveau confrontées à la même situation. Si les personnes apprenantes ont répondu « **non** », on leur demande de décrire ce qu'elles pourraient faire si elles se trouvaient dans cette situation. **Veillez prendre note que les personnes apprenantes sont informées qu'elles n'ont pas besoin de partager cette expérience avec qui que ce soit.**

Enfin, dans une section intitulée « pour vos dossiers » à la **page 20**, les personnes apprenantes sont invitées à enregistrer les informations suivantes. **Les réponses n'ont pas besoin d'être examinées, mais les formatrices et formateurs sont encouragés à inciter les personnes apprenantes à remplir cette section.**

- 1.** Comment avez-vous suivi la formation « Sensibilisation à la santé et à la sécurité des travailleurs en 4 étapes? »

- en ligne     dans le cahier d'exercices

2. Si vous avez suivi le cours en ligne, avez-vous reçu un certificat d'achèvement?

- oui     non

3. Avez-vous sauvegardé votre certificat, l'avez-vous imprimé ou les deux?

- je l'ai sauvegardé     je l'ai imprimé

Si vous avez sauvegardé votre certificat, prenez en note l'endroit où vous l'avez sauvegardé afin de pouvoir le retrouver plus tard :

4. Si vous avez suivi la formation dans le guide, en avez-vous conservé une copie?

Si vous avez sauvegardé votre certificat, notez l'endroit où vous l'avez sauvegardé afin de pouvoir le retrouver plus tard.

5. Si vous l'avez rempli dans le cahier d'exercices, avez-vous une copie de ce dernier?

Où conserverez-vous votre cahier d'exercices complété? Inscrivez cet endroit ci-dessous afin de pouvoir le retrouver plus tard.